



CONTRAT D'OBJECTIFS

entre le lycée général et technologique Jean Monnet d'Annemasse (Haute-Savoie),
l'académie de Grenoble et la région Rhône-Alpes

2015 - 2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



académie
Grenoble
éducation
nationale



SOMMAIRE

Préambule	XX
1 Diagnostic	XX
Contexte	
Points d'appui et d'amélioration	
Problématique de l'établissement et axes de progrès	
2 Objectifs stratégiques.....	XX
3 Leviers stratégiques	XX
4 Accompagnement (autorité académique et région).....	XX
5 Durée du contrat	XX
Annexe : les indicateurs	

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties.

Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques du lycée, du public accueilli et inscription territoriale

Le Lycée Jean Monnet est un magnifique outil de formation. Il scolarise 1040 élèves et constitue le 2^{ème} lycée d'enseignement général et technologique de l'agglomération annemassienne. D'abord conçu comme une annexe du lycée voisin des Glières, il a été ouvert dans sa configuration actuelle en septembre 1994. Doté d'une architecture moderne, très éclairé, fonctionnel, globalement bien équipé, le lycée jouit d'une bonne réputation dans l'agglomération. Cependant, l'établissement ne s'est pas encore suffisamment transformé pour la mise en place du baccalauréat STI2D et STL.

Les résultats sont satisfaisants et les équipes sont dynamiques et très investies dans leurs tâches et dans des projets innovants. L'analyse des CSP est certes pertinente, mais doit être nuancée en raison des caractéristiques de l'emploi frontalier.

Le lycée est ouvert sur son environnement. De nombreux partenariats existent avec les établissements voisins, les collectivités, des entreprises, d'autres centres de formation et à l'international.

La filière « **noble** » de l'établissement est sans contexte la filière scientifique. L'option Sciences de l'ingénieur reste attractive et est suivie avec succès par de très bons élèves. Les poursuites d'études sélectives sont conséquentes avec notamment, une appétence pour la SUISSE et EPFL, sorte de « **graal universitaire** » au détriment des CPGE et des écoles d'ingénieurs françaises.

La filière STI2D s'installe positivement dans le paysage. Les élèves ont compris l'intérêt d'une formation technologique de qualité qui n'oublie pas les concepts et les références culturelles et théoriques. Les premières vagues de bacheliers, répond aux objectifs visés : le taux d'orientation en IUT est en forte augmentation, ainsi que le taux d'orientation en université, mais à Genève ! (voir tableaux plus haut)

La série ES est **en retrait** dans l'établissement. Trop peu d'élèves accèdent à des filières sélectives à l'issue de l'examen. La série ES comporte manifestement des élèves qui ont choisi cette filière par défaut et qui, de ce fait, obtiennent des résultats assez faibles au bac. Le lycée n'offrant pas de filière L et STMG, les élèves qui n'optent pas pour les filières scientifiques et qui souhaitent rester au lycée ont donc un choix contraint : la voie ES. Les filles semblent particulièrement touchées par ce phénomène. Il convient donc de mettre de place des stratégies au bénéfice de ces élèves afin de mieux les préparer à leur poursuite d'études au lycée et dans le supérieur. **C'est sans doute dans cette filière que le manque d'ambition est le plus patent.**

Le précédent contrat d'objectifs a été un outil précieux. Le bilan de ce travail est terminé et disponible. L'an dernier, nous avons collectivement étudié les indicateurs principaux du lycée et tenter de développer une culture de l'évaluation.

2/ Points d'appui et d'amélioration

L'analyse des points forts, a mis l'accent sur le bon climat général régnant dans l'établissement. Globalement, la maison des lycéens fonctionne, de nombreuses activités sont proposées et les personnels sont très impliqués. Les équipes pédagogiques sont dynamiques sur de nombreux projets, moins sur l'aide individualisée et la difficulté. Le service de Vie scolaire est animé par une équipe active et investie dans un sens positif et rigoureux, avec une vision claire des objectifs à atteindre et des exigences en matière d'assiduité et de discipline. Le CDI est très bien équipé et organisé, sous l'autorité d'une professeure documentaliste très professionnelle.

Le lycée s'est engagé dans l'application de la réforme du lycée. La répartition des moyens en atteste. Les plages d'aide personnalisée sont dans les emplois du temps et l'enseignement des langues peut être délivré par groupe de compétences. Si les plages horaires sont bien en place et si le lycée s'est donné les moyens de la mise en œuvre, la réalité des pratiques pédagogiques est très diverse. Certains se sont engagés dans des dispositifs innovants de remédiation, de projets (en particulier en STI2D), d'autres « utilisent » l'aide personnalisée en classe complète pour conduire des activités qu'ils n'ont pas le temps de pratiquer dans l'enseignement en classe. Le travail en équipe, sur ce chantier, est inégalement pratiqué selon les personnalités et les disciplines.

La population est globalement favorisée (peu de boursiers). **40% de l'emploi salarié du bassin est en Suisse. L'établissement subit fortement l'attraction de Genève**, métropole internationale qui offre non seulement des perspectives d'emploi dans des secteurs très variés, à forte valeur ajoutée, mais aussi qui dispose d'universités performantes qui séduisent un bon nombre de nos élèves par la qualité des formations offertes mais aussi par la proximité. Le différentiel de taux de change influence fortement les élèves qui savent que l'obtention d'un emploi à Genève est souvent synonyme de pouvoir d'achat élevé, sans nécessairement poursuivre des études longues. Ces constats sont d'une grande stabilité depuis de nombreuses années.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

Le lycée se caractérise plutôt comme un lycée de garçons, puisque **les filles y sont minoritaires**, autour de 36% depuis plusieurs années. Cette coloration masculine du lycée apparaît dès la seconde qui constitue notre vivier. (en 2010, sur 344 élèves, on ne compte que 154 filles pour 186 garçons, à la rentrée 2014, le déséquilibre s'intensifie avec 153 filles pour 236 garçons. L'absence de filière littéraire ou tertiaire entraîne sans doute un phénomène d'anticipation d'un certain nombre de filles à ne pas choisir un lycée qui ne leur offre pas de filières de formation qui correspondent à leurs souhaits d'orientation. L'attractivité de notre filière STI2D ne s'est pas portée sur les filles.

Le manque d'ambition des élèves est un point sans cesse évoqué dans l'établissement et s'expliquerait par la nature de l'emploi en Suisse. C'était un axe du contrat d'objectifs. Il nous semble qu'il est à observer d'un œil nouveau. Dans l'établissement, ce phénomène s'expliquerait par la facilité de l'embauche de l'autre côté de la frontière. Les salaires sont élevés et les frontaliers acceptent une certaine déqualification car elle est compensée par le salaire. C'est, désormais moins vrai, les emplois en Suisse sont de plus en plus qualifiés et les filières d'étude de plus en plus sélectives. Aujourd'hui, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est le **double dans la population frontalière que dans le salariat de l'arc genevois français**.

Le travail de diagnostic sur le contrat d'objectifs a mis en valeur un certain nombre de points :

- **Une insuffisante prise en charge des élèves en difficulté** et delà découle un manque de remédiation rapide et réactive en fonction des causes des problèmes. Une réflexion sur les compétences pourrait être utile afin de mieux cibler les difficultés de chacun. Les difficultés proviennent très régulièrement d'une insuffisance maîtrise de la langue.
- **Un manque de temps d'échange** entre collègues enseignant dans les mêmes classes. La coordination n'est pas suffisante et il n'y a pas de réel travail en équipe pédagogique, sauf disciplinaire. Même difficulté de travail entre disciplines entre enseignement technologique et enseignement général. Il en résulte une difficulté à penser et travailler collectivement et peu de cohérence entre les exigences disciplinaires et les différents projets.
- **Gestion de l'orientation** en début de seconde pour les élèves décrocheurs. Passages en 1ère quelquefois « limites » sans travail régulier des élèves par la suite. Beaucoup de projets touchent quelques élèves sans qu'ils les impliquent dans leur ensemble.
- **Accompagnement personnalisé** : Pas assez de soutien pour les élèves qui éprouvent des difficultés dans telle ou telle matière ou dans telle ou telle compétence. Beaucoup trop prennent des cours payants en dehors.
- **Trop d'échec et de réorientation** à l'issue du bac. Le travail de préparation à l'université n'est pas suffisant
- **Une seule poursuite d'études post-bac** existe au lycée, avec une mauvaise visibilité de la section BTS. Ceci conduit à un recrutement par défaut et à une baisse de notre recrutement.
- **La communication** : on a vraiment du mal à savoir qui fait quoi. Les réalisations ne sont pas assez mises en valeur
- **Liaisons** : Manque de liaison collège lycée (notamment dans le cadre de l'évaluation des compétences).
- **Accès au numérique** : Équipement certes présent mais souvent très lent ou en panne. Cela peut compromettre le déroulement d'un cours et qui a des implications pédagogiques fortes

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Mieux identifier et répondre aux difficultés de nos élèves dans et hors la classe**

Le diagnostic a montré une insuffisante prise en charge des élèves en difficulté et un manque de remédiation rapide et réactive en fonction des causes, des problèmes et cela, dès l'entrée en classe de seconde. Trop d'élèves décrochent ou prennent des cours particuliers à l'extérieur. Nous observons une réelle difficulté à identifier les causes des problèmes rencontrés par les élèves ce qui empêche une aide personnalisée. Les dispositifs de soutien proposés demeurent insuffisants et la concertation entre les professeurs également.

Des élèves intègrent le lycée sans avoir les compétences requises pour réussir et qui, en l'absence d'une motivation personnelle, ne peuvent pas suivre compte tenu de leurs lacunes. Ces élèves là sont difficiles à aider, on hésite entre les aider et la réorientation en fin d'année et ils peuvent influencer négativement sur la dynamique de travail et l'implication des autres élèves.

Comment mieux prendre en charge la difficulté ?

Comment faire de l'A.P. un outil pertinent de remédiation active ?

Comment faire pour que des élèves plus faibles "s'en sortent" aussi ?

Comment améliorer la prise en charge des élèves en difficulté de leur arrivée en seconde jusqu'à la terminale en distinguant la difficulté par manque de travail et d'engagement de la difficulté scolaire de l'élève qui essaye mais qui échoue ?

➤ **Rendre chaque élève acteur de son parcours et de son devenir**

Le diagnostic a mis en évidence les interrogations des équipes pédagogiques : *pourquoi un jeune travaille ou pourquoi travailler si l'on réussit quand même ? Comment trouver l'énergie quand on est en échec ou que l'on a trop de lacunes à combler ? Proposons-nous assez de stimulations pour les élèves qui réussissent très bien et qui se trouvent en difficulté en classes préparatoires car bien moins préparés que d'autres lycéens venant de lycées prestigieux ?*

On observe de la passivité dans le choix de l'orientation et peu d'implication dans la vie de l'établissement.

Les jeunes éprouvent une vraie difficulté à se représenter les exigences du post bac notamment dans la méthode d'organisation du travail et la capacité d'autonomie dans le travail.

Le lycée doit permettre aux élèves d'obtenir leur bac, mais surtout de réussir en trouvant leur voie. Il est également un lieu éducatif qui doit permettre de développer l'estime de soi. Les élèves doivent pouvoir découvrir, évaluer et apprendre à développer leurs capacités au maximum y compris pour les élèves ayant des facilités. Il faudrait qu'ils soient amenés à prendre conscience que leur temps libre est inestimable et périssable. Il faudrait leur donner envie de l'utiliser.

- Etre autonome, devenir acteur de leur travail, notamment en lui donnant du sens et en l'organisant méthodiquement en y prenant du plaisir.
- Faire un choix raisonné et actif de leur orientation en fonction de leur capacités réelles et de leurs envies en se représentant clairement les exigences du post-bac, faire de vrais choix.
- Vivre en société (valeurs, implication dans la vie de l'établissement)
- Développer une véritable culture générale (scientifique, littéraire, économique, technique, etc.), un véritable esprit critique.
-

Quelles seraient les compétences sociales à travailler ?

Comment faire de l'orientation dès le début de la seconde, un processus continu et cohérent ?

Comment renforcer leur autonomie ? Comment donner du sens à leur scolarité ?

Comment les aider à développer leurs capacités au maximum pour faire de vrais choix ?

3 LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Concertation

Dans l'équipe de classe

Le seul réel moment où l'on se retrouve étant le conseil de classe, il est parfois déjà tard pour évoquer le changement de comportement d'un élève face au travail ou ses difficultés. (remédiation rapide, travail en équipe disciplinaire ou non, mise en place de projets d'AP ou autre)

Le manque de temps de discussion entre collègues enseignant dans les mêmes classes, la difficulté à travailler collectivement et en lien avec les CPE sont soulevés. La réussite des actions de remédiation passe par la nécessité pour l'équipe pédagogique de penser et travailler collectivement.

Il faudrait prendre un temps réel avec plusieurs membres de l'équipe ou s'imposer de passer une information (pas seulement le professeur principal) concernant un élève avant que cela devienne une cause de décrochage, par exemple.

De manière interdisciplinaire

Parce que les enseignements sont de plus en plus interdisciplinaires et que les collègues ont souvent de bonnes idées mais il est difficile d'en discuter entre « midi et deux », « entre deux portes ».

Difficulté de travail entre disciplines ou entre profs et entre enseignement technologique et enseignement général.

Certains points ou aspects du programme pourraient être mieux abordés si un travail transdisciplinaire en amont était effectué, quelque soient les niveaux. Par conséquent, les élèves mettraient davantage en relation les différentes disciplines.

Améliorer l'accompagnement personnalisé

En priorité, améliorer l'expression écrite et orale des élèves par des ateliers en A. P. en axant sur les compétences, seul moyen de travailler de façon transversale même si les travaux proposés peuvent avoir des thèmes plus ou moins disciplinaires, mais aussi d'autres dispositifs.

Utiliser efficacement l'AP pour que nos élèves aient un niveau minimal (pour les plus faibles) et un niveau maximal (pour les meilleurs) afin de favoriser leur réussite post bac. La gestion de l'hétérogénéité est pointée.

Soutien et accompagnement

Recentrer notre enseignement sur les fondamentaux afin de préparer au mieux les élèves à leurs poursuites d'études

Proposer de vraies séances individualisées de soutien et accepter une plus grande proximité avec les élèves

Renforcer la gestion de l'orientation en début de seconde ; avec une stratégie d'orientation active : faire un choix de bac adapté à son niveau (prise de conscience des choix opérés : coefficient des disciplines, exigences)

Contribuer à une école davantage inclusive

Ecoute

Chercher à rompre l'isolement qu'un élève peut vivre dans la gestion de sa scolarité lycéenne, qui ne trouve pas son épanouissement dans l'institution et qu'on laisse dériver non par indifférence personnelle mais dans le tranquille fonctionnement du système (les rapports personnels directs profs-élèves sont rares et minutés).

Il manque un soutien psychologique plus orienté vers les élèves décrocheurs, face à l'échec.

Maîtrise de la langue

Les difficultés dans de nombreuses matières sont souvent dues à une mauvaise maîtrise de la langue (compréhension des consignes, connaissances grammaticales déficientes, manque de vocabulaire, écriture ...)

Environnement numérique de travail

Mettre en place un outil à la hauteur des enjeux du numérique d'aujourd'hui.

Accroître l'autonomie des élèves / Proposer des re médiations et des modules d'autoévaluation

Education au développement durable

Permettre une prise de conscience de l'enjeu

Mieux s'appuyer sur les dispositifs existants (exemple l'Agence d'Energie du Lycée)

Valoriser et redonner une image aux formations énergétiques et environnementales du lycée

Processus de réparation dans le domaine de l'éco citoyenneté.

4 ACCOMPAGNEMENT (autorité académique et région)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

- L'accompagnement pédagogique de l'établissement est élaboré en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue de gestion et de performance et des rencontres tripartites en concertation avec l'inspecteur référent monsieur Jean-Claude Perroux, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional.

Pour votre établissement se sont dégagés les axes suivants :

- Accompagnement de la stratégie EDD en lien avec la série STI2D-EE.
Structure d'appui : Monsieur Pascal Boyries, doyen des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux.
- Soutien de l'accompagnement personnalisé et de l'inclusion scolaire.
Structure d'appui : Délégation académique à la persévérance scolaire et à l'inclusion (DAPSI).
- La dotation globale allouée au lycée Jean Monnet est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement.
Pour l'année scolaire 2015-2016, elle se décline en 1 362 heures poste (HP), 150 heures supplémentaires année (HSA) et 7 indemnités pour missions particulières (IMP).
L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.

Région

- Pour mieux répondre aux difficultés des élèves et mettre en place un soutien de qualité, accompagner les projets structurés du lycée dans le cadre du volet « réussite du parcours de formation » du dispositif Eurêka.
- Pour contribuer à l'autonomie des élèves et proposer des remédiations innovantes, favoriser le développement des usages de l'ENT au sein de l'établissement, dans le cadre de la politique régionale.
- Renforcer la démarche d'établissement contribuant à l'éducation au développement durable en mobilisant les dispositifs régionaux liés à l'éco-responsabilité.

5 DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

A _____, le

Proviseur du lycée Jean Monnet,

Claude REILLY

Recteur de l'Académie de Grenoble

Président de la Région Rhône-Alpes

Daniel FILATRE

Jean-Jacques QUEYRANNE

ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Pour l'établissement les leviers stratégiques choisis doivent permettre d'agir pour atteindre les deux objectifs sans les distinguer. C'est la même volonté pour les indicateurs retenus.

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Indicateur de fluidité :		
Taux de redoublement et de réorientation non choisi en fin de 2 ^{ème} (suivi de cohorte)	8 ²⁰¹³	4
Taux de réussite dans l'enseignement supérieur après 1 an (sur établissements repérés : UNIV SAVOIE, UNIGE, EPFL – par suivi de cohorte à N+1, N+2 N+3)	xxxx ²⁰¹⁴	+ 10%

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale ²⁰¹⁴	Valeur cible
Part de l'accompagnement personnalisé dans la Dotation globale (heures AP/nb de classes) en Heures/semaine	3.4	4

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale ²⁰¹⁵	Valeur cible
Indicateur de climat scolaire :		
Indicateurs académiques sur la politique éducative	Niveau 2	Niveau 3

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale ²⁰¹³	Valeur cible
Réussite aux bacs ES/Ssvt/SI	90/90/100	94/94/100
Valeur ajoutée	-5	+3
Réussite aux bacs technologiques	95	97
Valeur ajoutée	+2	+2
Taux d'accès aux bacs	69	78

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale ²⁰¹⁵	Valeur cible
Indicateur académique de politique numérique	Niveau 2	Niveau 4

Objectif :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale ²⁰¹⁵	Valeur cible
Indicateur académique de politique de développement durable	Niveau 1	Niveau 3

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.